



*Décision Président de la Communauté d'Agglomération  
de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane*

**LIEN AVEC LES UNIVERSITES, ÉQUIPEMENTS PORTUAIRES, ZONES  
D'ACTIVITES ÉCONOMIQUES ET IMMOBILIER D'ENTREPRISE**

**PROCEDURE AVEC NEGOCIATION - PROGRAMME EXPERIMENTAL BIM/CIM/TIM -  
MARCHÉ DE CONCEPTION-REALISATION DANS LE CADRE DE LA REHABILITATION DU  
CENTRE JEAN MONNET 1 A BETHUNE - LISTE DES CANDIDATS RETENUS POUR  
PARTICIPER A LA PHASE OFFRES**

Considérant que la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay a lancé une consultation sous la forme d'une procédure avec négociation en application des articles R. 2161-12 à R. 2161-20 du Code de la commande publique, ayant pour objet un marché de conception-réalisation lié à une expérimentation BIM/CIM/TIM du PUCA (Plan Urbanisme Construction Architecture) pour la réhabilitation du Centre Jean Monnet 1 à Béthune,

Considérant que ce marché de conception-réalisation est un marché global passé en application des articles R. 2171-15 à R. 2171-22 et R. 2124-3 3° et R. 2142-17 du Code de la commande publique,

Considérant que la consultation est limitée aux seuls lauréats de l'appel à proposition du PUCA « Expérimentation BIM/CIM/TIM » conformément à la liste des lauréats du PUCA en date du 15 octobre 2023, ces derniers pouvant être sélectionnés par le maître d'ouvrage dans le cadre des articles R. 2172-33 et R. 2172-34 du Code de la commande publique,

Considérant qu'après analyse des candidatures, le pouvoir adjudicateur a décidé de retenir les candidatures suivantes pour participer à la phase « Offres » de la consultation :

- Groupement conjoint composé des sociétés :
  - BOUYGUES BATIMENT NORD-EST (mandataire solidaire), sise à Marcq-en-Barœul (59700), 165 bis avenue de la Marne
  - CARBONE 14, sise à Faches-Thumesnil (59155), 21 rue d'Adamus
  - DHOUNT+BAJART ARCHITECTES ASSOCIES, sise à Tourcoing (59200), 53 rue de Lille
  - SECOIAM, sise à Gondecourt (59147), 110 rue Nationale
  - AGENCE ODILE GUERRIER, sise à Bruay-la-Buissière (62700), 19 rue de la Cavée
  - BA BAT, sise à Ruitz (62620), 980 avenue Charles Pecqueur
  - NEO ECO, sise à Hallennes-lez-Haubourdin (59320), 1 rue de la Source
  
- Groupement conjoint composé des sociétés :
  - EIFFAGE CONSTRUCTION NORD PAS DE CALAIS (mandataire solidaire), sise à Lille (59030), 2A rue de l'Espoir – Lezennes
  - BLAU, sise à Mons-en-Barœul (59370), 2/1 rue Franklin

- LAND TERRITOIRES ET PAYSAGES, sise à Marcq-en-Baroeul (59700), 27T rue de l'Egalité

- AXOE, sise à Marcq-en-Baroeul (59700), 969 avenue de la République
- SYMOE, sise à Lille (59000), 677 avenue de la République
- PROFIL INGENIERIE, sise à Englos (59481), 5 allée du Progrès
- HELFY, sise à Mazingarbe (62670), 1 rue Aimé Dubost
- CITEO, sise à Lille (59000), 2 rue du Priez
- EIFFAGE CONSTRUCTION SAVARE, sise à Moulton (14370), rue de Saint-Pierre-sur-Dives
- EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES, sise à Lens (62300), 43 rue Henri Mailly

- Groupement conjoint composé des sociétés :

- EYL BATIMENT SAS (mandataire solidaire), sise à Douai (59500), 380 rue Jean Perrin
- VINCI CONSTRUCTION BATIMENT FRANCE DELEGATION NORD-EST, sise à Roubaix (59053), 106 quai de Boulogne
- SCENARIO-ARA SARL, sise à Saint-Laurent-Blangy (62223), 19 rue Laurent Gers
- ARSEME ARCHITECTES PAYSAGISTES SARL, sise à Aire-sur-la-Lys (62120), 12 avenue Vauban
- BERIM, sise à Douai (59502), 297 boulevard de Liège
- DEMOUSELLE PAS-DE-CALAIS, sise à Outreau (62230), 12 rue René Cassin – Résurgat 2

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 8 juillet, 29 septembre et 17 novembre 2020, 2 février, 16 mars, 13 avril, 25 mai, 19 octobre, 7 décembre 2021 et 31 mai 2022 donnant délégation au Président de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, la modification y compris par avenant et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux, de fournitures et de services quel que soit leur montant.

### **Le Président,**

**DECIDE** de poursuivre la procédure avec négociation ayant pour objet le marché de conception-réalisation lié à une expérimentation BIM/CIM/TIM du PUCA pour la réhabilitation du Centre Jean Monnet 1 à Béthune avec les candidats suivants :

- Groupement conjoint composé des sociétés :

- BOUYGUES BATIMENT NORD-EST (mandataire solidaire), sise à Marcq-en-Baroeul (59700), 165 bis avenue de la Marne
- CARBONE 14, sise à Faches-Thumesnil (59155), 21 rue d'Adamus
- DHOUNT+BAJART ARCHITECTES ASSOCIES, sise à Tourcoing (59200), 53 rue de Lille
- SECOIAM, sise à Gondecourt (59147), 110 rue Nationale
- AGENCE ODILE GUERRIER, sise à Bruay-la-Buissière (62700), 19 rue de la Cavée
- BA BAT, sise à Ruitz (62620), 980 avenue Charles Pecqueur
- NEO ECO, sise à Hallennes-lez-Haubourdin (59320), 1 rue de la Source.

- Groupement conjoint composé des sociétés :

- EIFFAGE CONSTRUCTION NORD PAS DE CALAIS (mandataire solidaire), sise à Lille (59030), 2A rue de l'Espoir – Lezennes
- BLAU, sise à Mons-en-Baroeul (59370), 2/1 rue Franklin
- LAND TERRITOIRES ET PAYSAGES, sise à Marcq-en-Baroeul (59700), 27T rue de l'Egalité
- AXOE, sise à Marcq-en-Baroeul (59700), 969 avenue de la République
- SYMOE, sise à Lille (59000), 677 avenue de la République
- PROFIL INGENIERIE, sise à Englos (59481), 5 allée du Progrès

- HELFY, sise à Mazingarbe (62670), 1 rue Aimé Dubost ;
- CITEO, sise à Lille (59000), 2 rue du Priez ;
- EIFFAGE CONSTRUCTION SAVARE, sise à Moulton (14370), rue de Saint-Pierre-sur-Dives
- EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES, sise à Lens (62300), 43 rue Henri Mailly.

- Groupement conjoint composé des sociétés :

- EJM BATIMENT SAS (mandataire solidaire), sise à Douai (59500), 380 rue Jean Perrin
- VINCI CONSTRUCTION BATIMENT FRANCE DELEGATION NORD-EST, sise à Roubaix (59053), 106 quai de Boulogne
- SCENARIO-ARA SARL, sise à Saint-Laurent-Blangy (62223), 19 rue Laurent Gers
- ARSEME ARCHITECTES PAYSAGISTES SARL, sise à Aire-sur-la-Lys (62120), 12 avenue Vauban
- BERIM, sise à Douai (59502), 297 boulevard de Liège
- DEMOUSELLE PAS-DE-CALAIS, sise à Outreau (62230), 12 rue René Cassin – Résurgat 2.

**PRECISE** que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

**INFORME** que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Béthune, le **28 OCT. 2024**

Par délégation du Président  
Le Conseiller délégué,



**DUPONT Jean-Michel**

Certifié exécutoire par le Président

Compte tenu de la réception en

Sous-préfecture le : **28 OCT. 2024**

Et de la publication le : **28 OCT. 2024**

Par délégation du Président

Le Conseiller délégué,



**DUPONT Jean-Michel**